

Paris, le 22 septembre 2020

Monsieur Pierre-André Athané
Président
A l'attention du SNAC
80 rue Taitbout 75009 Paris

Cher président,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 21 septembre. Je vous remercie de l'ensemble des précisions que vous nous apportez ainsi que du temps que vous avez consacré à la lecture et à l'étude de notre document intitulé « *L'impossible dialogue social* ».

Je tiens tout d'abord à personnellement m'excuser pour la maladresse de ma rédaction dans le passage que vous soulignez à raison dans votre courrier.

Si je prends garde à préciser dans la seconde phrase du passage que vous citez que « ces organisations sont *pour la plupart* privées de leurs indépendances financières et morales (...) » (ce « *pour la plupart* » étant là pour justement ne pas généraliser), je suis en effet d'une infinie maladresse quand je parle du SNAC ou d'autres organisations dans le paragraphe suivant. Ma formulation et cet enchaînement pourraient, en effet, laisser à tort sous-entendre que la conséquence directe de l'origine de ce financement serait *forcément* une privation de l'exercice de la liberté syndicale. Ce n'est pas le cas pour le SNAC ni d'autres : je le crois sans hésiter suite aux éléments que vous portez à notre connaissance dans votre courrier et dans le document intitulé « *Rappel des engagements et valeurs du SNAC* » daté d'avril 2020.

En fait, il me semblait important, pour la description de l'écosystème au sein duquel nous militons et pour ma démonstration, de dire que ce financement partiel des organisations d'auteurs par les OGC était monnaie courante et qu'il avait ainsi de multiples visages, en conditionnant parfois l'indépendance des uns, et parfois non - comme dans votre cas.

Il n'y a jamais eu de ma part, je vous prie de bien vouloir me croire, l'intention de porter atteinte à votre image ou à votre réputation. Je vous prie sincèrement de m'excuser pour cette formulation dès lors qu'elle permettrait une telle interprétation.

Notre intention, vous l'aurez compris, est de militer, à la suite des préconisations du *Rapport Racine* publié en janvier dernier, pour une dotation plus importante de toutes les

organisations professionnelles d'auteurs, à travers un ou des mécanismes de financements nouveaux et aptes à augmenter les moyens financiers de ces organisations (moyens aujourd'hui à nos yeux insuffisants pour contrer l'état de faiblesse de nos adhérents) et à par là même permettre une avancée significative des combats menés par ces organisations au nom des auteurs et autrices qu'elles représentent.

Il n'a jamais été question pour nous de mettre en doute l'indépendance ou la liberté de parole du SNAC, mais bien de prétendre, comme vous l'avez deviné, à une liberté équivalente (et ce sans hélas obtenir gain de cause jusqu'à présent).

En nous tenant à votre disposition pour définitivement lever toute ambiguïté à ce sujet si besoin, et en espérant au-delà de cette question la poursuite de ce dialogue,

Je vous prie de croire, cher président, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le président
Régis Jaulin



cc : délégué général du SNAC, Emmanuel de Rengervé

LA GUILDE
française des scénaristes

259, rue Saint-Martin – 75003 Paris
permanence@guiledesscenaristes.org
+33 9 53 65 92 59